



REGLEMENT TRJV 2012

COMITE FFC PICARDIE

CATEGORIES

Le TROPHEE REGIONAL DES JEUNES VETETISTES est une compétition de la Fédération Française de Cyclisme en Picardie, qui s'adresse aux jeunes des catégories poussins, pupilles, benjamins, minimes et cadets ; filles et garçons.

Pré-licenciés : 2007-2006

Poussins : 2005-2004

Pupilles : 2003-2002

Benjamins : 2001-2000

Minimes : 1999-1998

Cadets : 1997-1996

LICENCES

Le TRJV est ouvert à tous les licenciés FFC de 2007 à 1996. Pour le non licencié avec certificat médical ou les licenciés 2012 (UFOLEP et FSGT) avec autorisation parentale, il existe 3 solutions :

- la **carte FFC à la journée** disponible auprès des organisateurs au tarif de **8€** Somme déductible dans l'année et dans la limite de 2 (16€) de la licence FFC jeune 2012.
- la **licence FFC « accueil » (15€)** valable 1 mois dans le club FFC de son choix afin de garantir au jeune une couverture individuelle accident. Somme déductible de la future licence jeune 2012.
- Le refus écrit du responsable légal de souscrire à la carte journée ou à la licence accueil pour son enfant. Il bénéficie alors uniquement pour son enfant de l'assurance Responsabilité Civile au titre des dommages causés à des tiers mais d'aucune couverture individuelle accident (fortement déconseillé).

LES EPREUVES

Le TRJV comprend 4 disciplines :

Le Trial, le XCountry, le VTT Orientation et le Slalom Vitesse.

Le TRJV PICARDIE FFC 2012 se déroule sur **6 manches**.

Les manches seront obligatoirement inscrites au calendrier des compétitions régionales FFC.

MANCHE	DATE	CLUB	LIEU	EPREUVE 1	EPREUVE 2	TELEPHONE	E-MAIL	SITE WEB
1	25 MARS 2012	TURTLE BIKE	HUCHENNEVILLE	DESCENTE	CROSS COUNTRY	06 88 23 17 87	huchenneville.turtlebike@orange.fr	www.turtlebike.canalblog.com
2	21 AVRIL 2012	US CREPY	CREPY EN VALOIS	ORIENTATION	CROSS COUNTRY		usc.cyclisme@cegetel.net	www.cyclisme-crepy.com
3	8 MAI 2012	TURTLE BIKE	HUCHENNEVILLE	ORIENTATION	TRIAL	06 88 23 17 87	huchenneville.turtlebike@orange.fr	www.turtlebike.canalblog.com
4	20 MAI 2012	TO CONTOIRE HAMEL	CONTOIRE HAMEL	TRIAL	CROSS COUNTRY			03 22 88 95 56 06 63 92 92 57
5	17 JUIN 2012	TO CONTOIRE HAMEL	LIGNIERES LES ROYE	CROSS COUNTRY (championnat de Picardie)				03 22 88 95 56 06 63 92 92 57
6 (FINALE)	23 JUIN 2012	EC ABBEVILLE & TURTLEBIKE	HUCHENNEVILLE	DESCENTE	CROSS COUNTRY	06 88 23 17 87	huchenneville.turtlebike@orange.fr	www.turtlebike.canalblog.com
	30 JUIN et 1er JUILLET	REGROUPEMENT DE L'EQUIPE DE PICARDIE TFJV A L'OCCASION DE LA MANCHE DE LA COUPE DE PICARDIE A ST-RICQUIER. (benjamin(e)s, minimes, cadet(te)s et jeunes officiels)						
TFJV	30/7 au 3 AOUT	JURA	LONS LE SAUNIER	Trophée de France des Jeunes Vététistes		http://www.ffc.fr/		

MATERIEL

Les participants doivent utiliser **le même vélo** lors des différentes épreuves, c'est à dire au minimum le même cadre et la même fourche. Le participant doit satisfaire à tous les instants aux exigences de sécurité de la discipline concernée (casque attaché, protections...) et se plier au règlement présent. Tout manquement entraînera un refus de départ ou une exclusion de la compétition.

ORGANISATION

Chaque club organisateur désigne un membre correspondant pour le TRJV, qui est l'interlocuteur avec l'ETR. L'organisateur prévoit une antenne de secours ou un médecin qui sera présent sur le site de la compétition. Les lieux de compétition doivent être connus par avance des secouristes et facilement accessibles.

Le prix de l'inscription est de **5 euros** pour les licenciés FFC (engagement par internet pour les FFC).

L'organisateur devra récompenser **les 3 premiers au général des 2 épreuves de la manche dans les différentes catégories. Il offrira un goûter ou des gadgets aux participants ou des filets garnis.**

Les organisateurs ont la possibilité d'**organiser en parallèle des ateliers de mécanique, des stands vidéos, des Quiz « mécanique-règlements » avec des lots à gagner, des démos de Trial, des jeux en attendant la remise des résultats ou pendant la pose pique-nique (VTT foot, course d'escargot, montée impossible, sprint,...) afin de rendre ces regroupements conviviaux et formateurs.**

Le Président de l'Equipe Technique Régionale et le président de la commission VTT sont à la disposition des organisateurs pour les aider dans leur action. L'épreuve qui ne satisferait pas au cahier des charges pourrait être écartée du TRJV.

Un local ou un barnum doit être prévu par l'organisateur afin de faciliter la saisie et l'impression « au sec » des classements, il doit se trouver au plus prêt de la compétition avec des toilettes (si possible), des tables, des chaises, un bike-wash et de l'eau.

TRIAL

Afin de rendre accessible la discipline à tous et de promouvoir le Trophée, il est demandé aux organisateurs :

- De réaliser des zones, de manière à ce que les moins bons puissent obtenir une note minimale comprise entre 4 et 8/20,
- Qu'il y ait 2 segments abordables par tous, dont le premier si possible (motiver les enfants),
- Qu'il y ait un seul segment difficile par zone pour départager les meilleurs.

L'organisateur doit tracer **4 zones par catégorie** (il peut y avoir des zones communes entre PL/Poussins/Pupilles entre Pupilles/Benjamins et entre minimes et cadets); avec impossibilité d'effectuer une zone dans les 2 sens. Les cadets s'aligneront sur les zones minimes, libre à l'organisateur de créer ou non des difficultés supplémentaires pour eux.

Afin d'optimiser le temps de la compétition, l'organisateur devra établir une liste de participants pour chaque zone, avec roulements circulaires suivant affichage et mettre en place des fiches navettes-témoins transportées par les enfants.

Libre à l'organisateur de faire effectuer 1 ou 2 passages par zone (les concurrents doivent effectuer au moins 1 passage par zone afin d'avoir une note minimale sur 20). Les concurrents ne peuvent passer 2 fois de suite sur une même zone et doivent suivre le plan de passage rédigé par l'organisateur.

Une zone est délimitée par de la rubalise tendue entre des supports naturels ou artificiels **non saillants (sécurité)**. La zone peut être naturelle et / ou artificielle.

Les zones sont divisées en 5 segments de 1 point ou autres segments de valeurs supérieures (mettre des petites pancartes aux entrées des segments. Ex : A3, C4,...) Le point est perdu lorsque le trialiste opère un appui ou franchit la rubalise au-delà de l'axe d'une roue (en longueur et sur le côté), ou casse la rubalise après l'avoir écartée avec un élément du vélo (pousser la rubalise n'est pas interdit tant qu'elle ne rompt pas).

Le segment est matérialisé au sol par de la peinture, de la chaux ou de la rubalise.

Lorsque le point est perdu, le participant a le choix :

- De se placer devant le segment suivant (il dispose d'un mètre) et de redémarrer (sans aide extérieure). Lors du positionnement des segments l'organisateur doit faire en sorte que le pilote puisse effectivement être autonome et à défaut le concurrent peut avoir la roue arrière en dehors du segment perdu,
- De continuer sa progression dans le segment dans lequel il vient d'échouer et de rentrer sans s'arrêter dans le segment suivant (ceci pour des raisons de cohérence et de continuité de la progression).

Les concurrents rentrent et sortent dans un segment ou une zone lorsque l'axe de la roue avant a franchi la marque de fin de segment ou de zone.

Pour séparer les concurrents à égalité totale de point, une zone annoncée à l'avance est chronométrée.

Est classé devant celui qui a le plus grand nombre de points dans cette zone ou celui qui a réalisé le meilleur temps en cas d'égalité de points dans la zone.

Un appui est une partie du corps ou du VTT (en dehors des pneumatiques) qui touche un obstacle et qui permet manifestement de conserver ou de rétablir un équilibre ou de favoriser la progression.

Pour les poussins et les pupilles, l'organisateur doit privilégier la progression linéaire et l'équilibre. Pour les benjamins des franchissements de marches supérieures à 20 cm environ sont interdits, sauf si une trajectoire alternative dans le segment permet de la contourner. Pour les minimes et cadets, des marches supérieures à 20 cm sont possibles.

Pour des raisons de sécurité, d'équité, de pédagogie et pour s'aligner sur la réglementation nationale, **les pédales plates sont obligatoires** ; de même que le casque à coque rigide. **Les protège-tibias sont conseillés. Le guidon doit être bouché et dépourvu de cornes.**

Incident mécanique : précision

Libre au concurrent de continuer sa progression s'il le peut, mais si un incident mécanique nécessite une intervention humaine (du concurrent dans la zone), le point du segment est perdu (s'il y a eu appui). Le concurrent peut sortir de la zone pour réparer sans contrainte de temps et reprendre la compétition là où il l'avait interrompue.

Dans la zone chronométrée, le concurrent a le choix de continuer sa progression sur le vélo ou à pieds, le chronomètre ne sera arrêté qu'à sa sortie de la zone.

Pour des raisons d'équité il est interdit de reconnaître les zones de trial en vélo avant la compétition, uniquement à pied. Ceci est sous la responsabilité du club organisateur.

Les coureurs pourront être sanctionnés d'une disqualification de l'épreuve s'il ne respecte pas le règlement.

Pour les poussins et pupilles l'organisateur doit privilégier le pilotage et les trajectoires. Des benjamins aux cadets, il doit considérer de façon progressive et alternée l'effort physique et la difficulté technique.

Le casque à coque rigide et le guidon bouché sont obligatoires. Le règlement du XC est celui de la FFC pour les épreuves similaires : une fois la mise en grille de départ établie, aucune aide extérieure ne peut être apportée aux concurrents, en cas de panne mécanique, ils doivent réparer par leurs propres moyens, les changements de roues sont interdits, sous peine de disqualification.

Le départ se fait un pied au sol.

L'organisateur doit établir une grille de départ de 8 à 10 concurrents maximums, comprenant les 6 premiers garçons et les 2 premières filles du classement provisoire du trophée. Afin de préserver l'équité sportive, l'organisateur doit dans la mesure du possible faire partir les cadets quelques minutes avant les minimes.

SLALOM VITESSE

Pour être représentatif, le Slalom Vitesse ne doit pas pouvoir se réaliser en moins de 50 secondes par la majorité des concurrents des plus grandes catégories. L'organisateur a le choix de faire effectuer 1 manche ou 2 (prise en compte du meilleur temps). L'organisateur doit faire partir de préférence les plus petites catégories devant. La reconnaissance doit être organisée à VTT et en toute sécurité par des ouvriers.

Pour les poussins et pupilles, l'organisateur doit privilégier le pilotage et la maîtrise à savoir le travail de trajectoire et de freinage, sur un terrain comportant peu de cassures, peu d'obstacles et peu de vitesse. Des benjamins aux minimes, une progression dans les cassures, les relances est à prendre en compte. Si l'organisateur aménage un obstacle, type tremplin ou bosse en minimes-cadets pour sensibiliser les jeunes à des petits sauts, il doit réaliser une trajectoire de déviation pour les moins habiles. Cette trajectoire alternative ne doit pas permettre aux concurrents de gagner du temps.

Mettre en place des signaleurs avec gilets fluo, utiliser des sifflets avertisseurs, placer un secouriste au point sensible, ne pas utiliser de piquet saillant ni trop bas.

EQUIPEMENT :

L'ensemble des participants devront disposer des équipements suivants :

- casque intégral d'origine (s'organiser pour les prêts, utilisation du kit Comité de Picardie TRJV)
- protection dorsale couvrant l'intégralité de la colonne vertébrale depuis les reins jusqu'au bas de la nuque
- Manches longues, gants longs, coudières et genouillères, protège tibias ou jambières complètes

Chaque club a l'entière responsabilité de la conformité des équipements de protection de l'ensemble des coureurs engagés sur l'épreuve.

VERIFICATIONS :

Le club organisateur devra mettre une personne dans la zone avant le départ pour contrôler les coureurs.

(Règlement national F.F.C du trophée de France des jeunes vététistes)

ORIENTATION

Les poussins auront un parcours peu accidenté de 4 km maximum. Ils auront 4 à 5 balises à trouver et seront aidés par les signaleurs postés auprès des balises. Une plaque de cadre distinctive des autres catégories leur sera remise.

- Les pupilles auront un parcours de 5 balises sur une distance optimale de 7 km, durée < à 25 minutes.
- Les benjamins auront 7 balises à trouver, sur une distance optimale de 10 km, durée < à 35 minutes .
- Les minimes auront 9 balises à trouver sur une distance optimale de 12 km, durée < à 45 minutes .
- Les cadets auront 11 balises à trouver sur une distance optimale de 12 km, durée < à 45 minutes.

Pour les minimes, les benjamins et les cadets le numéro de la balise fait son nombre de points en fonction de son éloignement et de la difficulté à la trouver. Une balise ne doit en aucun cas être un élément permanent d'un site aménagé.

Plus de numéro sur les balises, uniquement sur la carte (cadets, minimes, benjamins)

Pour les PL et les poussins, il n'y a pas de pénalités. Pour les pupilles et les benjamins, au-delà du temps imparti, l'organisateur décomptera 1 point par tranche de 2 minutes entamées et 2 points pour les minimes et les cadets.

Pour les besoins du classement de la course d'orientation de ces 3 dernières catégories, un comptage négatif doit être effectué s'il y a lieu, pour départager tous les concurrents.

Est déclaré vainqueur, le poussin et le pupille qui a trouvé le plus grand nombre de balise et qui a réalisé le meilleur temps

Est déclaré vainqueur le cadet, le minime et le benjamin qui a obtenu le plus grand nombre de points, et qui a réalisé le meilleur temps.

La distance optimale est la distance la plus courte permettant de poinçonner les balises, en passant par les chemins et sentiers figurant sur la carte.

Le départ se fera toutes les 1 à 2 minutes, avec un concurrent de chaque catégorie, muni d'une carte, d'un carton de poinçonnage et éventuellement de la ou des photographies.

Le concurrent qui perd le carton de poinçonnage sera automatiquement rétrogradé à la dernière place (à égalité s'ils sont plusieurs).

Le port du casque est obligatoire.

Un porte carte, un stylo et éventuellement un compteur et une boussole sont conseillés.

Toute aide extérieure, même par l'intermédiaire de moyens de communication ou GPS, est interdite sous peine de disqualification.

L'organisateur a l'obligation de limiter la zone d'orientation par des panneaux « STOP DEMI TOUR » de poster des signaleurs à

proximité des balises afin d'éviter tout litige. Pour renforcer la sécurité, des signaleurs à VTT peuvent aussi circuler par secteur dans la zone de jeu. Elle sera clairement identifiée avant le départ des enfants tout comme les consignes d'urgence (secourir-prévenir-alerter).

L'organisateur doit faire partir (si possible) les concurrents par ordre inverse du classement provisoire du trophée.

Les cartes fournies de type IGN doivent être claires avec une bonne définition, les modifications apportées par rapport à la carte d'origine doivent être précises et dans le respect des légendes cartographiques. L'échelle doit être proche du 1/10 000ème de façon à fournir une bonne lecture. Qu'il s'agisse de carte originale ou d'agrandissement l'échelle doit y figurer.

Pour toutes les catégories, le numéro de la balise doit apparaître sur celle ci, et une légende doit accompagner la carte fournie.

L'organisateur devra mettre sur son site cinq jours avant l'épreuve la carte de sa zone d'orientation (IGN ou CO)

ASSISTANCE TECHNIQUE

En cas d'incident mécanique, les concurrents doivent se débrouiller avec leurs propres moyens sous peine de disqualification et de rétrogradation à la dernière place de l'épreuve. Une entre- aide entre concurrents est permise mais aucune assistance technique extérieure n'est autorisée.

CLASSEMENT FINAL

Les 12 épreuves des 6 manches comptent pour le classement final TRJV du Comité de Picardie FFC.

Pour ne pas pénaliser les concurrents en cas de défaillance sur une épreuve, chacun aura **deux** « **jokers** » sur l'ensemble des 6 manches.

Pour chaque concurrent le classement général final du TRJV se fera donc sur 10 côtes.

Un classement unique, filles et garçons, sera établi pour les épreuves et le classement général du Trophée, avec l'attribution des points correspondants.

Lors des manches et du classement général final, les garçons et les filles seront récompensés distinctement.

Un concurrent qui prend le départ et qui abandonne suite à une chute ou blessure ou un incident mécanique sera classé dernier et se verra attribuer les points correspondants.

En cas d'égalité de point, c'est le nombre de victoires (toutes disciplines confondues) qui fera la différence. En cas de nouvelle égalité, ce sera le nombre de seconde place, etc.

En cas d'égalité aux points pour le classement d'une manche, pour éviter les classements ex aequo, la discipline prépondérante sera l'épreuve 1 du calendrier, le préciser aux concurrents.

Cela n'a pas d'incidence sur l'attribution des points, cela permet de déclarer un vainqueur le jour d'une manche. Pour le classement de la journée, l'organisateur prendra la grille de points du Trophée.

Pour le classement final TRJV des clubs, les résultats généraux des **3 meilleurs garçons et de la meilleure fille seront utilisés**. Le Comité de Picardie récompensera les différents podiums à l'issue de la Finale du TRJV.

GRILLE DES POINTS :

1^{er} 100 points, 2^{ème} 90 points, 3^{ème} 80 points, 4^{ème} 70 points, 5^{ème} 60 points, 6^{ème} 50 points puis -2 points par place.

RESPONSABLE TECHNIQUE

Le CTS et les responsables techniques TRJV désignés par l'ETR sont là pour apporter des conseils techniques à l'organisateur avant les épreuves. Ils ont aussi en charge une éventuelle mise en place d'une sélection de Picardie au TFJV (suivant participation et niveau constaté) dans les catégories BF/BG/MF/MG/CF/CG.

L'organisateur devra faire parvenir les résultats de sa manche à Samuel Pourchez (samuel.pourchez@wanadoo.fr) pour une mise à jour des classements.

SELECTION

La sélection des coureurs retenus pour l'équipe du **Comité FFC PICARDIE** sera composée de **18** coureurs au maximum suivant le niveau,

Soit **6** coureurs au maximum par catégorie : **6** benjamins, **6** minimes et **6** cadets.

Ces 6 coureurs au maximum par catégorie devront se composer de : **4** garçons et **2** filles.

Mode de sélection :

La sélection de PICARDIE se fera par le classement général du TRJV après la finale.

*Les 2 premiers garçons et la 1 première fille des catégories benjamins, minimes et cadets au classement général seront sélectionnés pour le **TFJV**.*

*Les deux autres garçons et la deuxième fille seront sélectionnés si besoin par les responsables de l'**ETR**.*

Aucune sélection au **TFJV** ne sera communiquée le jour même de la finale.

Cette sélection sera communiquée qu'après réunion de l'équipe **ETR**.

En cas de non-participation de l'un des coureurs sélectionnés, un autre coureur se verra proposer éventuellement une sélection.

Les coureurs sélectionnés seront regroupés du 30 juin au 1^{er} juillet sur St-Ricquier à l'occasion de la manche de la Coupe de Picardie XC (trial, CO le samedi et XC le dimanche). Une journée de descente sera organisée en juillet. **Le TFJV 2012 se déroulera à Lons le Saunier (Jura) du 30 juillet au 3 août 2012.**